

Fiche de contrôle

Pseudomonas syringae pv. *actinidiae*

Chancre du kiwi

Organisme réglementé non de quarantaine

Bactérie



Description

Le chancre du kiwi, principale maladie du kiwi dans le monde, est causée par l'agent pathogène bactérien *Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae*. Cette bactérie s'attaque à diverses espèces de kiwis (*Actinidia chinensis* et *Actinidia deliciosa*) et mini-kiwis (*Actinidia arguta* et *Actinidia kolumikta*). Les kiwis à chair jaune (kiwi gold ; *A. chinensis*) sont plus sensibles que ceux à chair verte, plus courants (*A. deliciosa*).

Végétaux à contrôler

Tous les végétaux du genre *Actinidiae*

Symptômes

P. syringae pv. *actinidiae* peut apparaître dans les parties symptomatiques et asymptomatiques des végétaux. Les symptômes peuvent être visibles sur toute la plante. Des chancres (tumeurs) peuvent être observés tout au long de l'année sur les troncs et les rameaux. Au printemps, il s'en écoule un exsudat bactérien blanchâtre qui tire sur le rouge avec le temps. *P. syringae* pv. *actinidiae* se transmet par cet exsudat aux jeunes feuilles et vrilles au printemps et en été. Si la bactérie infecte les vrilles, de petits chancres se forment et les feuilles se couvrent de taches foncées, anguleuses, entourées d'un halo chlorotique. Les bourgeons changent de couleur, les fleurs brunissent et meurent. Les branches ont tendance à flétrir et dépérissent, tandis que les fruits se dessèchent suite à l'obstruction des vaisseaux conducteurs.



P. syringae pv. *syringae* peut provoquer des symptômes similaires sur les feuilles, les bourgeons et les fleurs.



Chancres sur un tronc

© EPPO Global Database, <https://gd.eppo.int/>



Rameau dépérissant

© Agroscope



Symptômes foliaires typiques

© Agroscope

Propagation

La bactérie peut être disséminée sur de longues distances par du matériel végétal infecté, tandis qu'elle peut être transportée localement par la pluie, le vent, les insectes, d'autres animaux ou l'être humain (mains, outils de taille, vêtements, chaussures). L'exsudat bactérien produit par les chancres est aussi un vecteur de contamination. L'humidité favorise la propagation et la survie de la bactérie, qui peut subsister jusqu'à 15 semaines dans des déchets de plantes contaminées.

Contrôle

Il y a lieu de procéder régulièrement à des contrôles visuels pendant toute la saison en observant les prescriptions prévues en matière d'hygiène.

Que faire en cas de soupçon ?

- Veuillez marquer les végétaux suspects et prendre contact avec le Service phytosanitaire fédéral SPF pour convenir d'un prélèvement d'échantillons (tél. : +41 58 462 25 50 ; courriel : phyto@blw.admin.ch).
- Les végétaux présentant des symptômes suspects ne doivent pas être touchés inutilement.
- Il faut désinfecter mains, vêtements, chaussures et outils en cas de soupçon d'infestation.